



Signataire : Céline Bartolomucci

Date de dépôt : 20 septembre 2024

Question écrite

Les tests en laboratoire sur animaux toujours de plus en plus nombreux en Suisse : quels sont les chiffres 2023 à Genève ?

En 2023, 595 305 animaux ont été utilisés dans des expériences scientifiques en Suisse, soit 9300 (1,6%) de plus que l'année précédente¹. Plus largement, au cours des vingt dernières années, le nombre d'animaux utilisés dans des expériences a varié entre 560 000 et 760 000.

Pourtant, la loi fédérale sur la protection des animaux (LPA) est souvent citée en modèle en Europe et ailleurs. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) indique notamment sur son site internet que « Le nombre d'animaux de laboratoire et la charge pesant sur les animaux doivent être réduits au minimum ».

Ces dix dernières années, le nombre d'animaux utilisés dans des expériences de degré de gravité 3², soit le degré le plus pénible, occasionnant des contraintes, douleurs et dommages sévères et de longue durée, telles que l'implantation de tumeurs malignes, sont passées de 13 807 à 26 390. Avec un total de 26 390 animaux utilisés, ces utilisations sont en baisse de 640 individus par rapport aux chiffres 2022 dans toute la Suisse, mais le

¹ Rapport 2023 de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) sur la statistique de l'expérimentation animale en Suisse : https://www.blv.admin.ch/dam/blv/fr/dokumente/tiere/tierversuche/bericht-tierversuchsstatistik-2023.pdf.download.pdf/FR_Bericht_Tierversuchsstatistik_2023.pdf

² Degré de gravité et pesée des intérêts – site internet de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) : <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/tierversuche/schweregrad-gueterabwaegung.html>

nombre d'animaux utilisés dans les expériences de degré 2 a lui augmenté de 10 361 individus. Ces expériences impliquent des contraintes dites moyennes, soit des douleurs, maux ou dommages, soit de degré moyen et de courte durée, soit légers et de durée moyenne à longue, soit une anxiété moyenne de courte durée, soit une perturbation importante et de durée courte à moyenne de leur bien-être général.

En 2023, le nombre de primates utilisés a également augmenté de 38%, dans les expériences de degré de gravité allant de 0 à 2, passant de 200 à 267 individus. La même année, environ 168 000 animaux génétiquement modifiés (AGM) ont également été utilisés, dont près de 11 000 dans des expériences de degré 3. Environ 67 000 AGM ont été utilisés dans des expériences de degré 2, soit près de 4000 de plus qu'en 2022.

Au regard de ces chiffres impressionnants et croissants, ainsi que de la problématique éthique qu'ils soulèvent, mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- ***Quels sont les chiffres détaillés 2023, notamment en termes de degré de gravité, concernant l'expérimentation animale et leur contexte dans le canton de Genève ?***
- ***Parmi les animaux utilisés, quelle est la proportion de primates selon le degré de gravité ?***
- ***Combien et quelles espèces d'animaux sont utilisés par type de maladie humaine ? Dans le cas où les animaux sont utilisés pour des expériences ne portant pas sur les maladies humaines, quelles sont les expériences en question ?***
- ***Combien et quelles espèces d'animaux génétiquement modifiés sont utilisés pour quels types d'expériences et par degré de gravité ?***

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat des réponses qui seront apportées à ces questions.